

**SORBONNE UNIVERSITÉ**  
**UFR de MUSIQUE & MUSICOLOGIE**

**Module de préparation au concours d'agrégation**  
**Année 2023-2024**

Pour avoir une idée globale du métier et des procédures suivre ce lien :  
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-agregation.html>

L'inscription administrative auprès de l'Université s'effectue en postulant **sur e-candidat** entre le 3 avril et le 15 juin 2023 (pour la 1<sup>e</sup> vague) puis **du 28 août au 14 septembre** (pour la 2<sup>e</sup> vague) uniquement. Seul un diplôme de Master 2 (ou équivalent) est requis. Voir les liens ci-dessous (sous réserves de mises à jour) :

<https://candidatures-2023.sorbonne-universite.fr/#!accueilView>

Les questions au programme sont consultables en suivant le lien ci-dessous (externe et interne). La question transversale demeure en 2024, mais les deux questions spécifiques ont changé :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98492/programmes-concours-enseignants-session-2022.html>

Par ailleurs, il conviendra de s'inscrire (**pédagogiquement**) auprès de **la responsable** d'agrégation – et ce, dans les meilleurs délais – afin de finaliser votre inscription et de figurer dans la **liste de diffusion, dès que vous êtes en possession de votre numéro d'étudiant** (donc **après** l'étape d'inscription administrative) : [Sylvie.Douche@sorbonne-universite.fr](mailto:Sylvie.Douche@sorbonne-universite.fr)

Vous serez ainsi tenus au courant, de l'organisation universitaire, des cours, de l'emploi du temps, de ses changements et adaptations éventuels et pourrez participer aux concours blancs, etc.

Enfin, en temps voulu (précisions données ultérieurement) il ne faudra pas oublier de s'inscrire au concours lui-même :

<http://www.education.gouv.fr/cid51606/conditions-d-inscription-au-concours-externe-de-l-agregation.html>

**Rappel** : pour **passer le concours** d'agrégation, il faut être titulaire d'un Master 2 (ou équivalent) au moment des premiers écrits (vers mars). Pour vérifier les conditions d'inscription à l'agrégation externe (concours public), voir en bas du lien suivant :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-au-college-ou-au-lycee-et-dans-les-etablissements-de-formation-l-agregation.html>

Les écrits d'agrégation externe se tiendront **en mars 2024 probablement**.

Les écrits d'agrégation interne se tiendront **en janvier 2024 probablement**.

Les dates d'oraux ne seront pas connues avant **décembre** (non plus que le nombre de postes mis au concours). Se renseigner ici :

<http://publinterce2.education.fr/publinter/Servlet/PublinterServlet? concours=EAE& page=CALENDRIER& sort=CHRONO#S7265>

Une **réunion de rentrée** concernant la formation dispensée par l'UFR de Musique & Musicologie à Sorbonne Université se tiendra au **Centre Clignancourt** (2 rue Francis de Croisset, 75018) le **mercredi 13 septembre à 16h30 en salle 117**.